

Plan Local d'Urbanisme Plan de zonage

Plan d'ensemble de la commune
Plan 1 : Partie Nord du territoire communal
Plan 2 : Partie Sud du territoire communal
1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération
n°24, 2025
du 17 novembre 2025
approuvant la révision du Plan Local
d'Urbanisme



Cachet de la Mairie et
signature du Maire :

Prescription de la révision du PLU le 13 février 2025
Approbation de la modification simplifiée du PLU le 6 avril 2018
Approbation de la modification du PLU le 30 mai 2008
Approbation du PLU le 3 septembre 2005

Dossier du PLU réalisé par :



PERSPECTIVES
30080 rue Delaney 10000 Troyes
03 25 40 00 90
perspectives@perspectives-urban.com

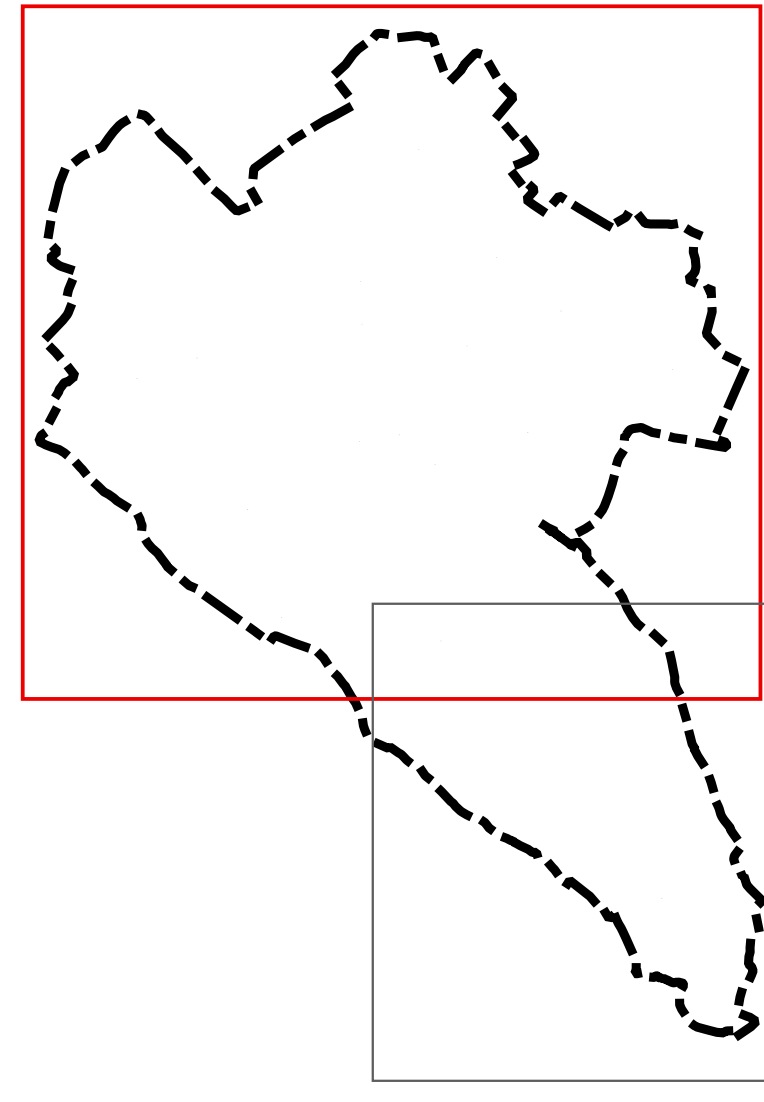
LEGENDE	
	Limite de commune
	Limite de zone
	Espace Boisé Classé
	Emplacement réservé
	Chemin à conserver (L.151-38 CU)
	Changement de destination (L.151-11 CU)
	Espace de centralité
	Secteur soumis à OAP
Élément de paysage et de patrimoine (L.151-19 CU)	
	Éléments architecturaux (cf. liste des éléments de paysage)
	Jardins, vergers, parcs et boisements
	Alignement d'arbres
	Haies
	Arbres isolés
	Mare
	Plus Hautes Eaux Connues
	Bande des 100m - application de la Loi Littoral
	Limite de la zone humide effective (données PREIR)
	Construction manquante et démolie (à titre indicatif)

Définition des zones	
UA	Zone urbaine mixte
UAe	Secteur de la zone urbaine à vocation d'équipements publics
UL	Zone urbaine de loisirs
N	Zone naturelle
Nt	Secteur d'hébergement touristique de la zone naturelle
NL1 et NL2	Secteur d'activités touristiques et de loisirs de la zone naturelle
A	Zone agricole
Ap	Secteur protégé de la zone agricole

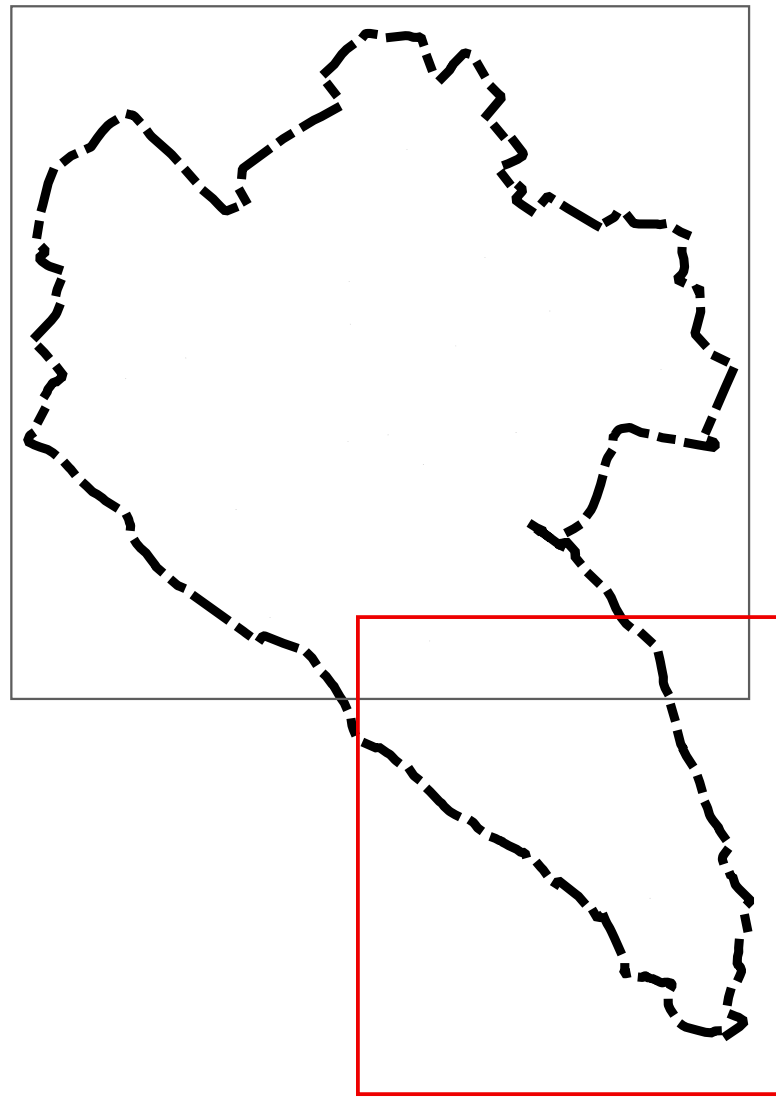
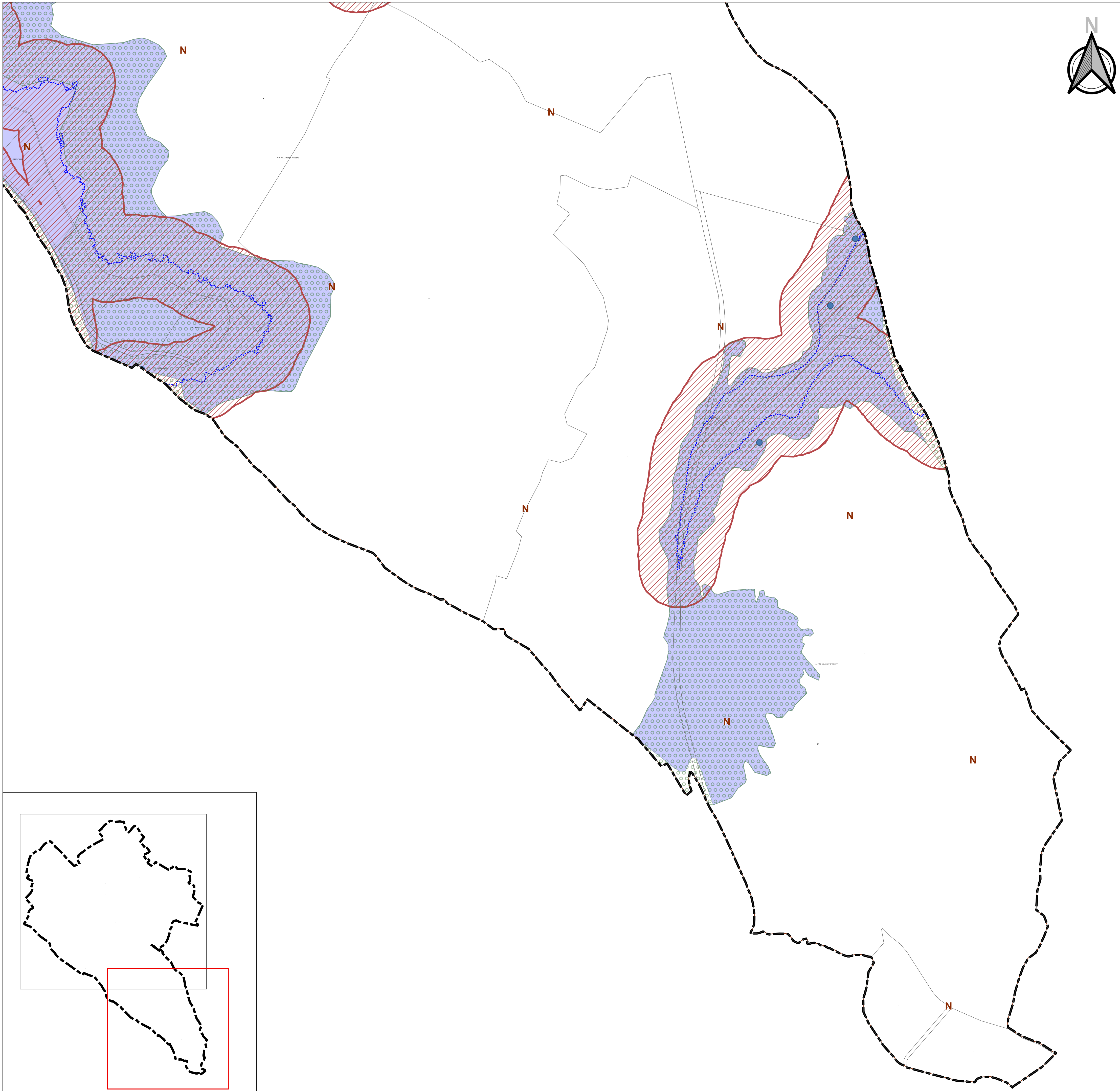
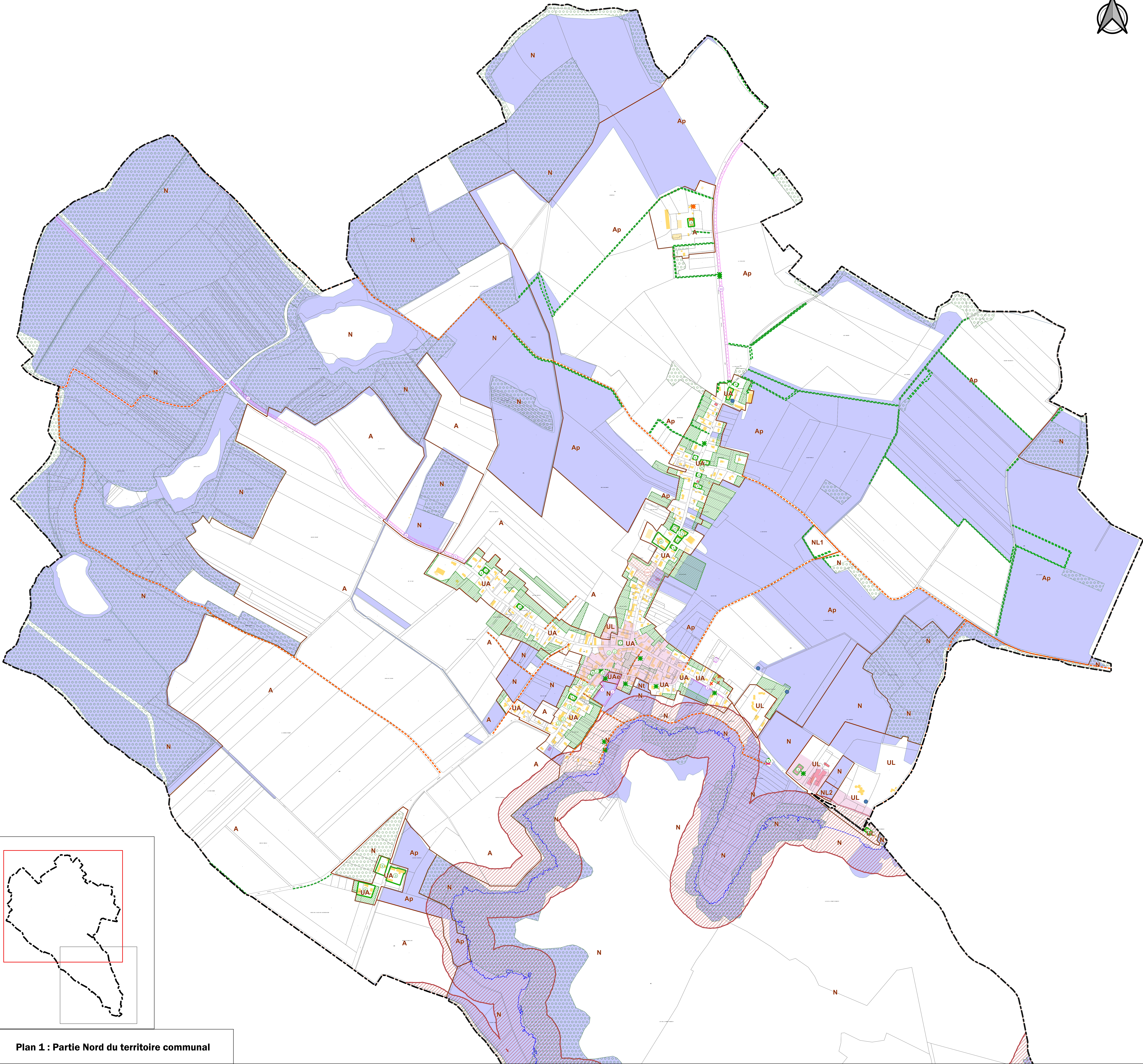
ELEMENT DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE L151-19 CU

Désignation	
1	Calvaire
2	Puits et pompes
3	Granges
4	Longères
5	Maisons à pans de bois
6	Corps de ferme
7	Mairie
8	Maison du Général Bertrand
9	«Le Château»

EMPLACEMENT RESERVE		
Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1 Stationnement cimetières	267 m²	Commune
2 Création d'un chemin piétons et cycles (prolongement chemins de brouettes)	903 m²	Commune
3 Création d'un chemin piétons et cycles (prolongement chemins de brouettes)	858 m²	Commune
4 Création d'un chemin piétons et cycles (confortement rue du Fort St Georges)	364 m²	Commune
5 Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	952 m²	OpC Forêts, Laos, Terres en Champagne
6 Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	2638 m²	OpC Forêts, Laos, Terres en Champagne
7 Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	6620 m²	OpC Forêts, Laos, Terres en Champagne
8 Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	1932 m²	OpC Forêts, Laos, Terres en Champagne
9 Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	9600 m²	OpC Forêts, Laos, Terres en Champagne
10 Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Pirey)	10183 m²	OpC Forêts, Laos, Terres en Champagne



Plan 1 : Partie Nord du territoire communal



Plan 2 : Partie Sud du territoire communal